

1106-1200

Statistique de l'aide sociale

Rapport annuel 2012 sur la statistique suisse de l'aide sociale

La série «Statistique de la Suisse» publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre les domaines suivants:

- **0** Bases statistiques et généralités
- **1** Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- **5** Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- **9** Construction et logement
- 10 Tourisme
- **11** Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- **13** Protection sociale
- 14 Santé
- **15** Education et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- **17** Politique
- **18** Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Statistique de l'aide sociale

Rapport annuel 2012 sur la statistique suisse de l'aide sociale

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Office fédéral de la statistique (OFS) Neuchâtel, 2013

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Norbert Riesen, OFS, Section de l'aide sociale, tél. 032 713 65 78

e-mail: norbert.riesen@bfs.admin.ch

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel

tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1106-1200

Prix: gratuit

Domaine: 13 Protection sociale

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; Foto: © bacalao – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress/Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2013

La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,

si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-13149-7

Table des matières

| 1 | L'essentiel en bref | 5 |
|---|--|----|
| 2 | Management des partenariats | 7 |
| a | Contacts avec les cantons, les services sociaux et les villes | 7 |
| b | Collaboration avec les offices fédéraux | 8 |
| С | Collaboration avec d'autres partenaires | 9 |
| 3 | Relevé des données | 9 |
| a | Relevé des données relatives aux prestations sociales sous condition de ressources | 9 |
| b | Aperçu de la situation dans les cantons (décembre 2012) | 11 |
| С | Relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat) | 13 |
| 4 | Traitement et exploitation des données | 14 |
| a | Traitement des données | 14 |
| b | Exploitation des données | 14 |

| 5 | Outils informatiques | 15 |
|---|--|----|
| a | SOSTAT 2.72 et PlausEx 2.72 | 15 |
| b | Collaboration avec les systèmes de gestion de dossiers d'aide sociale (SGD) | 16 |
| С | Datawarehouse ISOS | 17 |
| d | Harmonisation du contrôle des données | 18 |
| 6 | Communication | 18 |
| 7 | Autres activités en rapport avec la statistique suisse de l'aide sociale | 20 |
| a | Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources | 20 |
| b | Statistique financière de l'aide sociale | 20 |
| С | Statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl) | 21 |
| d | Initiative des villes | 21 |
| е | Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) | 22 |
| 8 | Perspectives pour 2013 | 23 |

Rapport annuel 2012 sur la statistique suisse de l'aide sociale

1 L'essentiel en bref

La statistique suisse de l'aide sociale fournit des informations annuelles sur le nombre et la structure des bénéficiaires de l'aide sociale. Elle recense les dossiers des bénéficiaires de prestations financières de l'aide sociale et des membres de leur famille directement concernés par les prestations (conjoint, enfants, autres personnes à charge).

La statistique de l'aide sociale repose sur une définition de l'aide sociale au sens large. Celle-ci englobe toutes les prestations sous condition de ressources octroyées par les cantons. A savoir:

- l'aide financière directe au sens strict (allouée en vertu des lois cantonales sur l'aide sociale);
- d'autres prestations financières sous condition de ressources allouées directement par les cantons (prestations en amont de l'aide sociale), par exemple les avances sur pensions alimentaires, les allocations maternité et parentales, les aides aux chômeurs, les aides au logement.

Les analyses standard annuelles fournissent notamment les informations suivantes:

- nombre de personnes bénéficiant de prestations d'aide sociale en Suisse
- nombre de personnes et de dossiers par canton
- nombre de personnes et de dossiers par catégories de communes
- âge des bénéficiaires
- état civil et nationalité des bénéficiaires
- formation et situation professionnelle des bénéficiaires
- nombre de dossiers d'aide sociale et nombre de ménages soutenus
- structure des ménages bénéficiaires (ex. taille des ménages, nombre d'enfants)
- durée d'octroi des prestations d'aide sociale
- part du budget couverte par l'aide sociale (taux de couverture).

Pour la troisième fois, nous avons pu satisfaire une requête importante de nos partenaires en publiant les principaux résultats l'année suivant la période de relevé. Les principaux résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale de l'année de relevé 2011 on été publiés le 18.12.2012, au cours de la semaine précédant Noël. Une analyse plus approfondie qui tient compte des résultats obtenus sur plusieurs années a paru en juillet 2012.

Des données statistiques fiables sont de la plus grande importance: elles servent aux responsables politiques pour fonder leurs décisions et aux autorités et aux services sociaux pour guider leur action. La statistique suisse de l'aide sociale permet d'identifier d'éventuelles lacunes dans le filet de la protection sociale, de vérifier l'efficacité des prestations et des mesures et de mieux les adapter aux besoins des groupes-cibles. Nous avons pu constater au cours de l'année écoulée l'intérêt qu'elle suscite, que ce soit dans les médias ou à travers le nombre record de questions ad-hoc auxquelles nous avons répondu.

Au sein de l'OFS, la statistique suisse de l'aide sociale est placée sous la responsabilité de la section Aide sociale (SHS). Cette section se subdivise en quatre groupes: collecte des données (cheffe: Bettina Gerber), traitement des données (chef: Jan Boruvka), aide sociale aux réfugiés et aux requérants d'asile (cheffe: Monika Marlovits) et coordination IT et datawarehouse (chef: Fabrice Gouzi). La section est dirigée par Norbert Riesen. Le suppléant de ce dernier est Fabrice Gouzi.

2 Management des partenariats

a Contacts avec les cantons, les services sociaux et les villes

Pendant tout le cycle de production de la statistique de l'aide sociale, qui s'étend de la préparation des enquêtes à la discussion finale des résultats, en passant par l'organisation de cours et de séances d'information, nous entretenons des contacts permanents avec les cantons, les services sociaux et les villes. Nous mettons tout en œuvre afin de produire une statistique de haute qualité dans les délais souhaités. Pour les affaires courantes, les contacts passent principalement par les personnes responsables de l'enquête auprès des cantons. Nous tenons ainsi compte, dans la mesure du possible, des différentes conditions-cadres et structures organisationnelles de ceux-ci. Les responsables de l'enquête sont en partie internes et en partie externes à l'OFS. Au cours de l'année sous revue, les personnes internes à l'OFS ont eu la responsabilité des cantons francophones et italophones, du canton de Berne et de Bâle-Campagne et Bâle-Ville. Les personnes externes, situés à Aarau, Lucerne, Zurich et Saint-Gall, se sont occupés des autres cantons alémaniques.

Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont présentés aux responsables cantonaux de l'aide sociale et aux offices statistiques cantonaux. Les tableaux d'analyses standards se complètent de comparaisons cantonales (benchmarking) et d'analyses approfondies concernant certains groupes à risques.

Dans la mesure du possible, l'OFS profite des occasions qui se présentent pour favoriser l'échange d'informations avec la Conférence suisse des directeurs et directrices cantonaux des affaires sociales (CDAS), avec la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), avec l'Initiative des villes Politique sociale et d'autres institutions importantes du domaine de la politique sociale. Ces contacts permettent d'identifier les besoins d'informations des cantons et des milieux intéressés.

Au moins une fois par an, un échange de savoirs et d'idées a lieu avec le groupe d'accompagnement de la statistique de l'aide sociale, où siègent des personnes représentant la CDAS, l'Administration fédérale des finances, l'Office fédéral des assurances sociales, la CSIAS, des offices cantonaux de statistique ainsi que des offices sociaux des cantons et des villes.

La nécessité d'établir une statistique significative de l'aide sociale est incontestée, au niveau de la Confédération comme au niveau des cantons. Les cantons ont besoin de données et d'analyses statistiques pour fonder leurs décisions dans le domaine de l'aide sociale.

La collaboration avec les cantons s'appuie principalement sur des contrats de prestations conclus entre chaque canton et l'OFS. Ces contrats règlent l'organisation, la réalisation et le financement de la statistique suisse de l'aide sociale dans les cantons. Les parties contractantes peuvent convenir de dispositions supplémentaires, telles que des analyses spécifiques pour le canton signataire ou l'établissement de rapports sociaux cantonaux.

b Collaboration avec les offices fédéraux

La section Aide sociale collabore étroitement avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'Administration fédérale des finances (AFF), l'Office fédéral des migrations (ODM) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). En collaboration avec l'OFAS et les autres instances mandatées (bureaux de consultation spécialisés ou hautes écoles spécialisées), l'OFS a participé à la réalisation de plusieurs enquêtes spécifiques intégrant les données de la statistique de l'aide sociale. Les résultats publiés dans le cadre du projet AS-AI-AC ont en particulier rencontré un grand intérêt sur le plan national. Ce projet porte sur les flux de personnes entre les trois systèmes de prestations sociales (AI, AC et AS ou aide sociale). L'appariement de données que ce projet implique est une tâche très exigeante du point de vue de la méthodologie et de la protection des données.

Les échanges avec l'AFF concernent avant tout les indicateurs déterminants de la statistique suisse de l'aide sociale, qui sont utilisés pour calculer l'indicateur de pauvreté (ARMIN) dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).

Sur mandat de l'ODM, l'OFS établit la statistique de l'aide sociale relative aux réfugiés et aux requérants d'asile. Plus de détails seront donnés à ce sujet aux chapitres 3c et 7c.

c Collaboration avec d'autres partenaires

En 2012, les données de la statistique suisse de l'aide sociale ont été livrées à plusieurs instituts de recherche (universités, hautes écoles spécialisées, bureaux privés de conseil et de recherche), dans le respect des directives sur la protection des données. Dans la majorité de ces projets, nous avons transmis notre savoir-faire en matière de traitement des données de la statistique de l'aide sociale (y compris l'appariement avec des données d'autres sources).

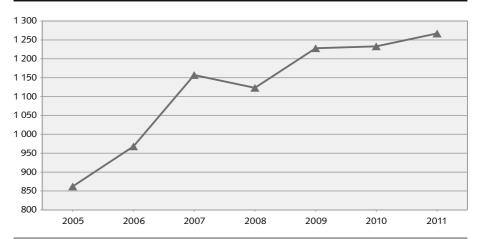
3 Relevé des données

Relevé des données relatives aux prestations sociales sous condition de ressources

En 2012, 1'267 services d'aide sociale nous ont fourni des données pour la période de relevé 2011 sur les prestations sociales sous condition de ressources. Depuis 2005, le nombre de livraisons a constamment progressé, exception faite de 2008, passant de 862 en 2005 à 1'267 livraisons en 2011. Le léger recul de 2008 s'explique principalement par la régionalisation de certains services sociaux.

Evolution du nombre de livraison de données, périodes d'enquête 2005 à 2011

G 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Malgré l'augmentation constante du nombre de livraisons à traiter, le relevé des données 2011 a pu être accompli dans les délais, soit à mi-septembre 2012. Dans 17 cantons, le relevé était déjà terminé à fin juillet 2012. Ces bons résultats ont pu être réalisés grâce à la collaboration fructueuse avec les services cantonaux, régionaux et communaux.

Jusqu'en 2010 les données de Bâle-Campagne nous ont été livrées de manière centralisée par l'Office statistique du canton; les processus de collecte des données en usage dans ce canton ne permettaient de livrer qu'une partie des variables requises. Par conséquent, il a été décidé en 2010 avec l'Office statistique et avec l'Office des affaires sociales du canton de Bâle-Campagne que le relevé des données se ferait directement dans les communes à partir de 2011. Des formations et des séances d'information ont été réalisés et le relevé des données 2011 a ainsi pu être effectué directement dans les communes. Nous devons ce succès à la coopération constructive de ces dernières ainsi qu'au soutien et au suivi des autorités cantonales.

Au moment de la conception de la statistique suisse de l'aide sociale, il a été décidé que l'OFS considérerait, en plus de l'aide sociale économique, les prestations sous conditions de ressources allouées en amont. Dans le cadre du relevé 2007, les données relatives aux avances sur pensions alimentaires, aux allocations maternité et parentales (AllMat) et aux aides cantonales avaient été saisies pour la première fois sur une base individuelle dans plusieurs cantons. Pour les données 2011, la situation se présente de la manière suivante:

- Les allocations maternité et parentales existent dans onze cantons. Cette année, neuf d'entre eux ont livré à l'OFS les données relatives à cette prestations. Dans deux cantons, ce type de prestation n'est pas pris en compte car le nombre de cas n'est pas significatif.
- Les données relatives aux avances sur pensions alimentaires ont été livrées cette année par 22 cantons. Dans les quatre cantons restants, les adaptations techniques nécessaires n'ont pas encore été apportées, raison pour laquelle nous n'avons pas reçu de données.

Les prestations cantonales complémentaires aux prestations complémentaires à l'AVS/AI (aides cantonales complémentaires à la rente de vieillesse, à la rente d'invalidité, à la rente de survivant) sont allouées actuellement dans dix cantons. Pour le relevé 2011, nous avons reçu quatre livraisons cantonales. Dans deux cantons, le nombre de personnes bénéficiant de cette prestation est si faible que nous avons renoncé au relevé des données individuelles. Dans les autres cantons, les conditions techniques nécessaires à l'exportation des données individuelles ne sont pas encore réunies pour que l'export des données souhaitées puisse avoir lieu.

Pour les cantons qui ne livrent pas encore de données individuelles, les données sont collectées sous forme agrégée.

b Aperçu de la situation dans les cantons (décembre 2012)

| Canton | Aide sociale économique | Allocations maternité et parentales | Avances sur pensions alimentaires | Aides cantonales | Autres prestations |
|--------|--|-------------------------------------|-----------------------------------|--|---|
| AG | Données à partir du 2 ^e sem. 2004 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | - | - |
| Al | Données à partir de 2004 | - | Données à partir de 2004 | Pas relevées, car nombre de données insuffisant | - |
| AR | Données à partir de 2004 | - | Données à partir de 2004 | - | - |
| BE | Données de l'échantillon de communes à parti de 2001, relevé exhaustif dès données 2007 | - ir | Pas encore relevées | Données à partir de 2009 | - |
| BL | Données à partir de 2004 | - | Pas encore relevées | - | - |
| BS | Données à partir de 2004 | - | Données à partir de 2010 | Pas encore relevées | - |
| FR | Données à partir du 2 ^e sem. 2004 | Pas encore relevées | Pas encore relevées | Pas encore relevées | - |
| GE | Données à partir de 2004 | - | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | Données sur les aides au logement à partir de 2007, sur les aides aux chômeurs depuis 2007 |

| Canton | Aide sociale économique | Allocations maternité et parentales | Avances sur pensions alimentaires | Aides cantonales | Autres prestations |
|--------|--|--|-----------------------------------|---|--|
| GL | Données à partir de 2004 | Pas relevées, car nombre de données insuffisant | Données à partir de 2004 | - | - |
| GR | Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif dès données 2009 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2004 | - | - |
| JU | Données à partir de 2001 | - | Pas encore relevées | - | - |
| LU | Données à partir de 2002 | Données à partir de 2003 | Données à partir de 2003 | - | - |
| NE | Données à partir de 2005 | - | Données à partir de 2007 | - | - |
| NW | Données à partir de 2001 | - | Données à partir de 2003 | - | - |
| OW | Données à partir de 2003 | - | Données à partir de 2003 | - | - |
| SG | Données à partir de 2003 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | Données 2009 livrées; données 2010 pas livrées en raison de problèmes techniques | |
| SH | Données à partir de 2004 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | - | - |
| SO | Données de l'échantillon de communes à parti du 2 ^e sem. 2004, relevé exhaustif dès données 2007 | | Données à partir de 2004 | - | - |
| SZ | Données à partir de 2003 | - | Données à partir de 2002 | - | - |
| TG | Données de l'échantillon de communes à parti de 2004, relevé exhaustif dès données 2009 | - r | Données à partir de 2002 | - | |
| TI | Données à partir de 2004 | Données à partir de 2010 | Données à partir de 2008 | Pas relevées, car nombre de données insuffisant | Données sur les aides aux familles depuis 2010 |

| Canton | Aide sociale économique | Allocations maternité et parentales | Avances sur pensions alimentaires | Aides cantonales | Autres prestations |
|--------|--|-------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--------------------|
| UR | Données à partir de 2001 | - | Données à partir de 2004 | - | - |
| VD | Données à partir de 2004 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2009 | - |
| VS | Données à partir de 2004 | - | Pas encore relevées | - | - |
| ZG | Données à partir de 2003 | Données à partir de 2008 | Données à partir de 2004 | Pas encore relevées | - |
| ZH | Données de l'échantillon de communes à parti de 2001, relevé exhaustif dès données 2007 | Données à partir de 2007 ir | Données à partir de 2007 | Données à partir de 2007 | - |

Relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat)

En vertu de l'article 102a de la loi sur l'asile révisée, l'OFS est chargé sur mandat de l'ODM, de saisir les données concernant les réfugiés relevant du domaine de compétence financière de la Confédération. Les objectifs assignés à cette statistique sont en principe identiques à ceux fixés pour la statistique suisse de l'aide sociale.

La population considérée par la FlüStat comprend les réfugiés bénéficiant de l'aide sociale, titulaires d'une autorisation de séjour B, en Suisse pendant 5 ans ou moins et les réfugiés admis provisoirement (titre de séjour F, depuis 7 ans ou moins en Suisse). L'introduction de la statistique a commencé en 2008. Tous les cantons ont livré la totalité de leurs données pour 2011. Le contrôle de qualité et le traitement des données a pris beaucoup de temps cette année, de sorte que l'exploitation des données s'est achevée à fin janvier 2013.

4 Traitement et exploitation des données

Les 26 cantons ont livré des données pour l'année 2011. La qualité de ces données sur l'aide sociale au sens strict est comparable à celle de l'année précédente.

a Traitement des données

Le processus de traitement des données est constamment développé et optimisé. Le but de ce processus est de déceler le plus grand nombre d'incohérences possible au moment de la saisie des données dans les services d'enquête afin de les supprimer déjà à ce stade, ce qui permet de réduire au minimum les demandes d'informations complémentaires aux services sociaux. Pour atteindre ce but, il faut une étroite harmonisation entre les systèmes de gestion des dossiers et les règles d'exportation et de plausibilité de l'OFS. Des travaux sont par conséquent effectués pour harmoniser les tests utilisés aux différentes étapes de la saisie des données (systèmes de gestion électronique des dossiers, SOSTAT et PlausEx) et du traitement des données (importation, préparation des données, apurement SAS). Cette harmonisation consiste à utiliser les mêmes tests au moment de la saisie des données dans le système de gestion électronique des dossiers et plus tard, lors du dépouillement centralisé des données à l'OFS. Ces travaux ont débuté en 2011. Il faudra probablement attendre encore quelques années avant que tous les processus et les variables soient harmonisés, que tout fonctionne correctement et que la qualité des résultats s'en ressente.

Le statut de séjour de tous les étrangers considérés dans la statistique est vérifié et mis à jour à l'aide du Système central d'information sur la migration (SYMIC). Chaque personne est attribuée, sur la base de son statut de séjour actualisé, à la statistique correspondante (statistique suisse de l'aide sociale ou statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés, FlüStat). Cette mise à jour s'est bien déroulée cette année.

b Exploitation des données

En 2012, un tableau complémentaire sur la rente invalidité et sur le degré d'invalidité (T5.12) a été intégré dans le volume des tableaux standard de l'aide sociale économique. Le tableau sur l'activité professionnelle (T3.8) a lui été modifié: il ne présente plus l'activité professionnelle des bénéficiaires avec ou sans emploi, mais

seulement la branche d'activité de l'entreprise qui les emploie. S'agissant des formes de logement, les «logements gratuits» sont attribués aux ménages privés et non plus aux «formes de logement particulières». Cette adaptation conduit à une légère augmentation des ménages privés et à un recul des ménages collectifs (formes de logements particulières et homes), ce qui a une certaine influence sur la comparabilité des données avec les années précédentes. Dans le tableau sur les revenus issus d'autres prestations sous condition de ressources, la prise en compte des avances sur pensions alimentaires a une influence sur la comparabilité avec les publications précédentes du tableau T5.5. Le tableau T6.5 permet désormais de suivre le montant total des versements par classes d'âge.

Avec les 26 brochures de tableaux FlüStat, un total de 100 brochures de tableaux cantonaux par type de prestation ont été produits en 2012. Plusieurs centaines de tableaux communaux et tableaux communaux par service social ont été générés. Plusieurs cantons ont en effet demandé, en plus des tableaux par communes, des tableaux établis par services sociaux ce qui fait que la demande a particulièrement augmenté. La production de ces derniers est plus complexe du fait qu'il arrive que certaines communes relèvent de plusieurs services sociaux. La demande d'exploitations ad-hoc s'est aussi accrue. Il a été possible d'y répondre, pour l'ensemble, dans un délai satisfaisant.

Le jour de la publication des résultats de la statistique suisse de l'aide sociale 2011, plus de 80 tableaux, graphiques et cartes ont été mis en ligne en allemand et en français sur la page d'accueil de l'OFS. Ils permettent d'approfondir davantage certains thèmes.

5 Outils informatiques

a SOSTAT 2.72 et PlausEx 2.72

Le logiciel SOSTAT, développé par l'Office fédéral de la statistique, sert à la saisie des données de la statistique suisse de l'aide sociale. Il est mis gratuitement à la disposition des communes.

524 services sociaux ont utilisé SOSTAT lors de l'exportation des données 2011. Ce chiffre est en légère baisse comparativement à l'année précédente (548 services). Les services utilisant SOSTAT procèdent aux mises à jour que nous recommandons. Lors de l'année d'enquête 2011, seuls 42 services ont utilisé une version de SOSTAT antérieure à la version 2.7.

La version SOSTAT 2.72 comporte les modifications suivantes:

- Mise à jour des données permanentes (communes, pays, etc.)
- Certaines règles de plausibilité ont été actualisées ou complétées
- Amélioration des fonctions de sauvegarde et de restauration des données
- Exportation des données au format MS-Excel.

Le logiciel PlausEx 2.72 est également mis gratuitement à disposition. Cet outil complète les systèmes de gestion des dossiers proposés sur le marché, grâce à ses fonctions de contrôle et d'exportation des données, il rend de précieux services au niveau de l'assurance qualité.

La nouvelle version de PlausEx 2.72 comporte notamment les modifications suivantes:

- Mise à jour des nomenclatures de base (codes des communes, pays, etc.)
- Règles de plausibilité ont été actualisées ou complétées.

Au besoin les utilisateurs de PlausEx et de Sostat peuvent recouvrir à la hotline de l'OFS. Des problèmes liés au transfert de connaissances surviennent souvent lors de l'installation des logiciels.

b Collaboration avec les systèmes de gestion de dossiers d'aide sociale (SGD)

Outre Sostat, il existe différents outils de gestion de dossiers d'aide sociale en Suisse. La section Aide sociale collabore ainsi activement avec les diverses entreprises fournissant les systèmes de gestion. Ces derniers offrent à leurs utilisateurs un outil permettant de gérer les dossiers des bénéficiaires et de transmettre les informations relatives à la statistique de l'aide sociale. Cette collaboration exige une stratégie globale devant offrir une base conceptuelle et méthodologique pour assurer une qualité uniforme des données de l'aide sociale entre tous les SGD.

Au cours de l'année 2012, différentes évaluations thématiques de SGD ont été menées. Des mesures appropriées concernant les variables qui constituent le budget d'aide sociale seront appliquées dans les années à venir.

Les fournisseurs de SGD ont été consultés à propos de l'évolution de l'architecture de PlausEx. La synthèse de cette consultation nous a apporté des pistes importantes pour orienter les développements futurs de PlausEx. Les différentes options doivent encore faire l'objet d'analyses approfondies.

c Datawarehouse ISOS

La banque de données ISOS est l'entrepôt des données de la statistique de l'aide sociale. Ce système permet d'importer, de contrôler et de traiter les données fournies par plus de 1800 services sociaux. La quantité d'informations contenues dans la banque de données exige en permanence des tâches de développement et d'optimisation. Dans l'année sous revue de nombreux travaux ont donc été entrepris, les plus importants étant cités ci-après.

- Un concept permettant d'identifier les dossiers livrés à double ou plus pour la prestation des avances sur pensions alimentaires a été conceptualisé, finalisé puis implémenté dans ISOS.
- La création d'un système permettant d'identifier les codes non actifs figurant dans une des nomenclatures. Ceci permet la gestion des messages d'erreurs spécifiques à la situation. Toutes les nomenclatures sont concernées par cette modification.
- Le contrôle sur les dossiers ne respectant pas les règles de clôture a été renforcé (dossiers manquants).
- Une documentation sur les contrôles intervariables (actions) a été réalisée en français et en allemand.
- L'appariement des statuts de séjour avec le registre de l'Office fédéral de la migration ODM a été amélioré et complété. Dès l'année d'enquête 2012, le fichier de référence inclut les déménagements effectués par cette population. La précision de l'appariement sera améliorée par la considération des changements de domicile de cette population.
- Afin d'améliorer la qualité de la statistique des réfugiés (FlüStat), un nouveau système a été mis au point. Il permet de prendre en compte les personnes pour lesquelles un changement de statut de séjour au cours de l'année d'enquête a eu lieu. Ce changement de statut de séjour permet de distinguer l'appartenance de la personne à la population statistique correspondante. Par exemple un dossier pour lequel le demandeur ayant un statut de réfugié admis provisoire depuis moins de 7ans en Suisse (AP 7-) au 1^{er} janvier de la période d'enquête puis un statut de séjour B dès le 1^{er} juillet de la même année, sera compté tant dans la statistique Flüstat que dans la statistique de l'aide sociale économique.

d Harmonisation du contrôle des données

Afin d'assurer que les règles de contrôle effectuées sur les données à l'externe de l'OFS (PlausEx, Sostat) soient les mêmes que celles effectuées à l'interne (ISOS), les travaux d'harmonisation ont été intensifiés.

Nous avons notamment créé une nomenclature permettant de classer le type de contrôle effectué. Ceci permet d'obtenir une vue d'ensemble des plus de mille règles introduites dans PlausEx et ISOS.

L'architecture des contrôles étant différente dans PlausEx et dans ISOS, ceci entraîne des travaux d'harmonisation complexes et fastidieux que nous allons poursuivre et tenter de finaliser en 2013.

6 Communication

En 2012, nous avons publié les résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale pour la huitième fois.

Les moyens de communication ci-après ont été déployés en 2012 pour informer sur la statistique suisse de l'aide sociale et ses résultats.

- Les principaux résultats nationaux du relevé 2011 ont été publiés le 18 décembre 2012 en allemand, en français et en italien. Un communiqué de presse a été publié à la même date, les pages web ont été mises à jour et la publication a été envoyée à plus de mille destinataires.
- Une publication approfondie qui tient compte des résultats de 2010 a été distribuée en juillet 2012. Cette publication comporte de nombreuses analyses approfondies portant sur plusieurs années. Les thèmes principaux sont la cessation et la durée des prestations d'aide sociale ainsi que l'origine et le niveau de formation des bénéficiaires. Ces analyses ont été publiées dans les trois langues nationales.
- En 2012, trois numéros de la Newsletter ont été publiés et envoyés aux quelque 1300 services impliqués dans la saisie des données. Cette Newsletter informe sur l'avancement du projet, sur les faits importants survenus pendant la période de relevé (notamment en rapport avec le relevé des données), livre des explications et des compléments sur les variables à saisir et informe sur les nouveaux outils informatiques et sur le calendrier des activités.

- La modernisation des pages Internet sur la protection sociale (thème 13) s'est poursuivie, en vue notamment d'une meilleure convivialité. Ces pages sont mises à jour en permanence.
- En 2012, l'Office fédéral de la statistique a établi tous les tableaux et analyses standards pour l'«Initiative des Villes suisses pour la politique sociale», sur la base des chiffres de l'année 2011. La publication du rapport par les responsables de l'Initiative des Villes a eu lieu en août 2012.
- Sur Internet la page FAQ est complétée et actualisée en permanence. Le glossaire sur la statistique de l'aide sociale a été entièrement revu et mis à jour en allemand, en français et en italien. Il est accessible sur le portail Internet. Le glossaire porte le nouveau titre de «Terminologie», car il ne comporte pas de définitions, mais présente en trois langues la terminologie propre au domaine des statistiques de l'aide sociale.
- Notre participation active à plusieurs événements cantonaux et régionaux a permis de faire mieux connaître la statistique de l'aide sociale. Outre la présentation des résultats de la statistique et les messages des responsables cantonaux et régionaux, ces manifestations ont été l'occasion d'utiles échanges, notamment sur la question de l'assurance qualité.
- Le 11^e rapport social du canton de Zurich (sur les données 2011) a été publié le 6 décembre 2012.
- Le rapport annuel de la statistique suisse de l'aide sociale portant sur l'année civile 2012 paraîtra en mai 2013. Il sera remis au groupe d'accompagnement, aux offices statistiques cantonaux et aux services sociaux des cantons ainsi qu'aux cercles intéressés.
- La brochure sur la statistique de l'aide sociale, qui donne un bref aperçu de la statistique, de ses bases légales, de la la protection des données et de la nature des relevés, a été actualisée. Elle est maintenant disponible en allemand, en français et en italien. Cette brochure est distribuée en particulier aux nouveaux services de relevé pour leur présenter en résumé la statistique de l'aide sociale.

7 Autres activités en rapport avec la statistique suisse de l'aide sociale

a Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources

L'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources contient des informations sur les principales prestations liées au besoin allouées dans les 26 cantons. D'une part, il constitue un document de base important pour la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale et la statistique financière de l'aide sociale. D'autre part, il donne un aperçu des prestations sociales sous condition de ressources allouées en Suisse. C'est donc un outil de travail important pour tous les milieux intéressés.

L'inventaire est mis à jour chaque année par l'OFS et présente l'état au 1er janvier. La mise à jour la plus récente, qui se réfère au 1.1.2012, est en cours. Elle sera publiée en mars 2013 sur la plateforme Internet (www.sozinventar.bfs.admin.ch). En plus de décrire les prestations, la plate-forme rendra compte des changements apportés aux bases légales des prestations. Elle permettra ainsi de se faire une idée de l'évolution des prestations sous condition de ressources et fournira des informations utiles à l'interprétation des résultats statistiques.

Des réflexions sur la meilleure manière de présenter les prestations sous condition de ressources en Suisse nous ont amenés à réviser l'inventaire en 2012. Notre souci a été d'offrir un produit utile et exploitable dans le cadre de la statistique fédérale. Ces travaux se poursuivront en 2013.

b Statistique financière de l'aide sociale

La statistique financière de l'aide sociale renseigne sur les dépenses nettes de la Confédération, des cantons et des communes pour les prestations sociales individuelles sous condition de ressources. Elle produit d'importants indicateurs sur l'aide sociale. Les données publiées jusqu'ici couvrent les années 2003–2010. La banque de données correspondante est accessible à l'adresse www.sozfinanzstatistik.bfs. admin.ch. Elle offre plusieurs possibilités de requête. Le relevé des données 2011 se poursuivra jusqu'à fin janvier 2013. Grâce à une collaboration intensive avec d'autres services fédéraux, il a été possible d'éliminer un plus grand nombre de doublons dans les relevés cantonaux. La publication de ces données 2011 est prévue pour l'été 2013.

c Statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl)

La statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl) est réalisée par l'OFS sur mandat de l'ODM. Il s'agit d'une enquête par échantillon, effectuée au moyen d'un questionnaire sur internet. Les données collectées permettent d'avoir un aperçu sur le nombre de bénéficiaires dans le domaine de l'asile (requérants d'asile et personnes admises provisoirement dont le séjour en Suisse ne dépasse pas 7 ans), leur situation sociale ainsi que les coûts effectifs de l'aide sociale. Ce dernier aspect est particulièrement important car l'ODM verse un forfait global aux cantons en tant que subvention de l'aide sociale pour ces groupes de personnes. Ainsi les données de la statistique eAsyl permettent de suivre l'évolution des coûts réels des cantons.

En juin 2012, le rapport contenant les résultats de l'enquête eAsyl 2011 a été diffusé aux cercles intéressés, en premier lieu à l'Office fédéral des migrations (ODM) et aux coordinateurs cantonaux en matière d'asile. Pour la première fois, tous les résultats ont également été mis en ligne sur le portail de l'OFS. Il s'agit de huit tableaux excel avec les principaux résultats de la statistique eAsyl de juin 2008 à juin 2011.

La collecte des données de juin 2012 s'est déroulée du 22 août au 7 octobre 2012. Les données ont été traitées et les résultats seront publiés dans la première moitié de l'année 2013.

d Initiative des villes

Les indicateurs ont été remis dans les délais aux 13 villes participant à l'«Initiative des Villes pour la politique sociale». La collaboration entre l'Initiative des Villes, la haute école bernoise chargée de rédiger le rapport et l'OFS s'est poursuivie dans le cadre d'un atelier de contrôle des données et d'une journée consacrée à discuter le rapport. En plus du rapport proprement dit, on s'est attaché comme chaque année à approfondir un thème. Cette année il s'agissait des effets de l'assurance-chômage sur l'aide sociale. Le rapport a été présenté en août avec un communiqué de presse dans le cadre d'une conférence de presse.

e Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

La réforme de la péréquation financière (RPF) vise à éliminer les écarts entre les cantons et à optimiser la collaboration entre la Confédération et les cantons, en décentralisant les tâches et en créant un système de compensation financière. Ce système se compose de deux parties: la compensation des ressources et la compensation des charges. Il est d'une telle importance pour l'OFS que des indicateurs sont établis depuis son introduction le 1^{er} janvier 2008. La statistique de l'aide sociale sert de base à l'établissement de l'indicateur de la pauvreté (ARMIN). Il s'agit d'un indicateur partiel qui mesure les efforts entrepris pour lutter contre la pauvreté. Le volume du recours aux prestations sociales sous condition de ressources renseigne sur les mesures que prennent les cantons pour réduire la pauvreté. Il faut considérer l'aide sociale au sens large et les prestations complémentaires (PC) pour garantir que les différences cantonales sont saisies de manière comparable.

Pour l'heure, comme on ne dispose pas encore de données individuelles pour toutes les prestations sous condition de ressources, il faut avoir en partie recours à des données agrégées pour calculer l'indicateur de pauvreté. Dès que la mise en place de la statistique des bénéficiaires d'aide sociale sera terminée, on disposera de données individuelles pour l'ensemble du territoire suisse pour toutes les prestations sociales sous condition de ressources telles que les allocations familiales, les avances sur pensions alimentaires, les allocations-chômage, les prestations complémentaires cantonales, les aides aux jeunes, aux familles et au logement.

8 Perspectives pour 2013

A partir du 31 janvier 2013, sur la page internet de l'OFS, les résultats de la statistique de l'aide sociale seront présentés sous forme de «cubes» dans une banque de données interactive et les variables peuvent être reliées entre elles. Les résultats d'une recherche de données apparaissent dans un tableau modifiable selon différentes options. Le choix des variables et le mode de présentation sont laissés à l'appréciation de l'utilisateur. Plusieurs formats d'exportation sont proposés grâce auxquels les données peuvent être retravaillées localement.

Les principaux résultats de l'année 2012 pour l'ensemble de la Suisse seront eux publiés en décembre 2013.

Les travaux en vue de la révision du questionnaire se poursuivront en 2013 sur la base des décisions prises d'entente avec le groupe d'accompagnement de la statistique de l'aide sociale. Une séance a été prévue en août 2013. Elle permettra de discuter en particulier les résultats du projet partiel « Enquête sur le placement d'enfants et d'adolescents, l'accompagnement socio pédagogique des familles et les thérapies psychologiques dans le cadre de la statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale», le concept révisé d'exploitation des données ainsi que les premières estimations grossières des coûts de réalisation informatique. D'autres aspects importants seront examinés lors de la mise en œuvre de la stratégie de l'OFS en matière d'exploitation des registres. A l'interne de l'office, nous participerons activement à des publications et à des projets transversaux dans lesquels sont utilisées les données de la statistique de l'aide sociale.

Dans les cantons où il n'a pas encore été possible de relever les données des avances sur pensions alimentaires, des allocations maternité et parentales et des aides cantonales, nous ferons en sorte que ce relevé puisse s'effectuer dans les prochaines années. Ces travaux seront menés en étroite coopération avec les services sociaux concernés et les producteurs de systèmes de gestion des dossiers d'aide sociale.

Le projet d'harmonisation des règles de contrôle des données s'est déroulé comme prévu en 2012. Il sera poursuivi en 2013 et continuera de mobiliser une partie non négligeable de nos ressources (notamment en ce qui concerne les interfaces avec les systèmes de gestion des dossiers). Au deuxième semestre, seront établis des scénarios pour l'avenir de la banque de données interne (dont l'exploitation et la maintenance est assurée jusqu'à la fin de 2014).

Dans tous les cantons où les données des autres prestations sous condition de ressources sont déjà livrées de manière suffisante sur une base individuelle, nous calculons un taux d'aide sociale au sens large (sans les PC). Cela augmente – en complément du taux d'aide sociale au sens strict – la validité des comparaisons inter cantonales. Des travaux de conception pour développer un système de rapports complets et réguliers sur les prestations sociales sous condition de ressources sont prévus en coopération avec la section Analyses sociales au cours du deuxième semestre 2013.

La révision en cours de l'ordonnance sur l'asile va modifier le système des subventions de la Confédération aux cantons dans le domaine de l'aide sociale destinée aux requérants d'asile, aux personnes accueillies à titre provisoire et aux réfugiés. Le nouveau modèle de financement entrera en vigueur le 1^{er} avril 2013. Un changement important consistera dans le remplacement du facteur W (facteur de la capacité économique) par d'autres indicateurs. L'objectif principal de la statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés (eAsile et FlüStat) réside aujourd'hui dans le calcul du facteur W. Comme celui-ci tombera, les objectifs de la statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile ont été redéfinis. Un concept détaillé de la nouvelle orientation est en cours d'élaboration, il sera achevé en 2013

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

| Moyen de diffusion | Contact |
|---|------------------------------------|
| Service de renseignements individuels | 032 713 60 11 info@bfs.admin.ch |
| L'OFS sur Internet | www.statistique.admin.ch |
| Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents | www.news-stat.admin.ch |
| Publications: information approfondie | 032 713 60 60 |
| (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom) | order@bfs.admin.ch |
| Données interactives (banques de données, accessibles en ligne) | www.statdb.bfs.admin.ch |

N° de commande

1106-1200

Commandes

Tél.: 032 713 60 60 Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

gratuit

ISBN 978-3-303-13149-7